

Plan d'affectation communal

Annexe 6 :
Plan des surfaces d'assolement (SDA)

1:5'000

Septembre 2020

Enquête publique

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du :

Le Syndic : La Secrétaire :

Soumis à l'enquête publique du :

Le Syndic : La Secrétaire :

Adopté par le Conseil général dans sa séance du :

Le Président : La Secrétaire :

Approuvé par le Département compétent :

La Cheffe du Département : Lausanne, le :

Entré en vigueur, le :



Jaquier Pointet SA
Géomètres brevetés

Rue des Pêcheurs 7
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains

024 424 60 70
info@japo.ch
www.japo.ch

Légende

-  Limite communale
- Surfaces d'assolement (SDA) selon couche cantonale
-  SDA (qualité I)
-  SDA (qualité II)
- Influence du PACom sur la couche SDA cantonale
-  Emprise sur les SDA (736 m2)
-  Secteur retournant à la zone agricole et répondant aux critères SDA n° 1, 2 et 6 (58'724 m2)
-  Secteur retournant à la zone agricole mais ne répondant pas aux critères SDA n° 1, 2 et 6 (16'379 m2)

